

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
 DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titulaires d'églises paroissiales. — II Rome : La dévotion à saint Pierre et à son successeur. — III Correspondance romaine. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Le Sacré-Coeur et la France. — VI Le pèlerinage au cimetière. — VII Allons les jeunes ! — VIII Le nouveau chancelier d'Allemagne. — IX Nominations ecclésiastiques.

AU PRONE

Le dimanche 16 septembre

On annonce :

La fête de saint Matthieu (vendredi);

Les quatre-temps.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 16 septembre

Solennité libre de NOTRE-DAME DES SEPT-DOULEURS, double de 2e cl.; mém. du 16e dim. et des saints Corneille et Cyprien; préf. de la Ste Vierge; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de S. François, 2o du dim., 3o des saints Corneille et Cyprien.

Depuis 1915, la fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs se fait le 15 et la solennité, le dimanche suivant est facultative.

TITULAIRES D'EGLISES PAROISSIALES

Le dimanche 23 septembre

Diocèse de Montréal. — Du 17 septembre, saint Lambert; du 19, saint Janvier; du 20, saint Eustache.

Diocèse d'Ottawa. — Du 21 septembre, saint Matthieu (Hammond).

Diocèse de Saint-Hyacinthe. — Du 21 septembre, saint Matthieu (Beloeil).

Diocèse des Trois-Rivières. — Du 18 septembre, saint Joseph de Cupertino (Mékinac); du 21, saint Matthieu (Caxton); du 22, saint Maurice; du 23, sainte Thècle.

Diocèse de Sherbrooke. — Du 19 septembre, saint Janvier (Weedon).

Diocèse de Joliette. — Du 23 septembre, saint Lin. J. S.

ROME

LA DEVOTION A SAINT PIERRE ET A SON SUCESSEUR

Il s'est fondé à Rome, en l'église de Saint-Marcel du Corso, une association qui a pris le nom de *Comité Saint Pierre premier pape*, et qui a pour but de développer partout le plus possible le culte du pape, l'un des signes de prédestination suivant le Père Faber.

Le *Comité*, entre autres moyens, propose que chaque année, au jour de la fête du pape, 25 juillet, et au jour anniversaire de sa naissance, 21 novembre, les catholiques répandus dans le monde entier s'associent, en une prière commune, en assistant à la sainte messe et en faisant la communion aux intentions du Souverain Pontife.

Tous ceux qui acceptent cette invitation : individus, familles, associations, paroisses, sont priés d'envoyer leur adhésion et leur nom au siège du *Comité*, Rome, via S. Marcello 20-A. Le *Comité* remettra au Saint-Père ces adhésions en un album qui lui montrerait les communions faites à son intention. Nous recommandons à nos lecteurs cette pratique et cette association d'une piété tendrement filiale.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Août 1917.

LA fête de l'Assomption ramène une question sur le sens précis de cette fête. L'Eglise y célèbre la mort de la très Sainte Vierge et l'entrée de son âme dans la gloire éternelle aussitôt après sa mort temporelle. Sur ce point, il n'y a pas de doute, c'est le sens réel de cette fête.

Mais, pour ce que
l'employons ma
Les fidèles d'
par cette fête
corps et en âme
façon pittoresque
de Marie, son
l'enlèvement mi
nion à son âme
tombeau, et il co
mère ne fût poi
sont d'accord av
ils, voulant mor
duquel on enten
trois jours, ouv
linges qui avaien
plus, ces linges é
odeur suave. L
que, dans le tra
gnifique tableau
La question qu
doit-on désigner
le ciel, ou seule
Je ne veux poi
dans les savantes
sujet. Je me co
Dom Renaudin,
démontrent que
au ciel existe dai
plus ou moins
Etant posé cet ét
une définition d

Mais, pour ce qui est du sens ordinaire de ce mot, tel que nous l'employons maintenant, il y a autre chose.

Les fidèles d'aujourd'hui, pris dans leur ensemble, croient par cette fête célébrer l'assomption de la Sainte Vierge en corps et en âme au ciel. Les apocryphes nous décrivent d'une façon pittoresque, et qui pourraient être vraie, la douce mort de Marie, son ensevelissement, puis, au bout de trois jours, l'enlèvement miraculeux de son corps par les anges et sa réunion à son âme dans le ciel. Notre-Seigneur a passé par le tombeau, et il convenait souverainement que sa sainte et divine mère ne fût point exempte de mourir. En cela, les apocryphes sont d'accord avec le sens catholique. Les apôtres, continuent-ils, voulant montrer à Thomas le corps de la Vierge, autour duquel on entendait des harmonies célestes qui avaient duré trois jours, ouvrirent le tombeau. Ils n'y trouvèrent que les linges qui avaient enveloppé le corps de la mère de Jésus. De plus, ces linges étaient parsemés de fleurs qui répandaient une odeur suave. La basilique de Saint-Paul conserve en mosaïque, dans le transept, à l'autel dédié à l'Assomption, un magnifique tableau de marbre qui réalise cette pieuse légende.

La question qui se pose est celle-ci. Par le mot *Assomption*, doit-on désigner l'entrée de la Vierge en corps et en âme dans le ciel, ou seulement celle de son âme bienheureuse ?

Je ne veux point refaire l'historique de la question, ni entrer dans les savantes discussions théologiques qui ont eu lieu à son sujet. Je me contenterai de rappeler qu'un abbé bénédictin, Dom Renaudin, vient de publier des études sur le sujet qui démontrent que ce dogme de l'assomption en corps et en âme au ciel existe dans la tradition et dans la liturgie, d'une façon plus ou moins voilée, depuis les origines du christianisme. Etant posé cet état de la question, elle se trouverait mûre pour une définition de foi. On a prêté à Pie X, de regrettée mé-

SUCESSEUR

Marcel du Corso,
saint Pierre pro-
tout le plus pos-
destination sui-

ue chaque année,
jour anniversaire
répandus dans le
sune, en assistant
aux intentions du

individus, familles,
leur adhésion et
Marcello 20-A. Le
s en un album qui
a intention. Nous
e et cette associa-

AINE

Août 1917.

ne question sur le
se y célèbre la mort
ée de son âme dans
temporelle. Sur ce
s réel de cette fête.

moire, l'intention de définir ce dogme. Pour commencer, il avait consulté un certain nombre de prélats et ordonné divers travaux que sa mort et la guerre ont arrêtés.

Sans entrer dans le fond même de la question, on peut dire qu'il est certain que l'iconographie lui est favorable. Seulement, on peut objecter que l'iconographie ne saurait représenter une âme dépouillée de son corps. Aussi les secours qu'elle peut apporter à la solution de la question sont-ils fort aléatoires.

La liturgie, et les Pères sembleraient bien faire croire que cette doctrine a toujours été implicitement contenue dans le trésor de la foi, de même que celle de l'Immaculée Conception. Elle s'est développée avec le cours des âges. Et la piété des fidèles, aidée par la grâce de l'Esprit Saint, a fait le reste.

Un autre fait certain, c'est que nous n'avons pas de reliques du corps de la Sainte Vierge. L'abbaye du Mont-Cassin se glorifie d'avoir de ses cheveux. Ce qui est fort possible. On montre aussi des vêtements lui ayant appartenu. Mais on ne possède aucune relique de son corps sacré. C'est un argument.

Mais c'est un argument négatif, qui même, par un privilège peu commun, s'étend à quelques autres saints. Par exemple, nous ne possédons aucune des reliques du corps de saint Jean l'évangéliste, ni de saint Joseph, l'époux de Marie. On montre des pierres du tombeau du premier, des fils du manteau du second; mais c'est tout.

C'est pourquoi, sans doute, les pieux fidèles, qui croient à l'assomption de la Vierge en corps et en âme au ciel, croient aussi que son glorieux et chaste époux, son fidèle compagnon sur la terre, lui aussi resté toujours vierge, quoiqu'en disent quelques Pères isolés, partage dans son corps la gloire de sa chaste épouse.

Quant à saint Jean l'évangéliste, il suffit de se rappeler que,

d'après la tradi-
point marié, et
Pères, que Jésus
vierge. Il eut sc
mortelle, fut en
gouvernait en mé
l'aurait rejointe
aussi, par un p
avait rempli aup

Légendes que
documents. Peut
bles, elles s'harr
avec l'ensemble d
ser à personne, il

Quand vous ré
permis d'y ajout
de droit a subi d

Il y a une vin
cardinal Gotti, al
O bone et dulcissi
ore tuo David de
ore suo David, d
changeait nulleme
dinal Gotti tranq
puleux, en lui di
sens existant dans

Dans des temps
dulgences la ques
que les prêtres ré
vant l'usage espa

d'après la tradition, il était le seul des disciples qui ne fut point marié, et que ce fut pour ce motif, comme disent les Pères, que Jésus expirant confia sa mère vierge à son disciple vierge. Il eut soin de la Sainte Vierge pendant toute sa vie mortelle, fut en quelque sorte son chapelain à Ephèse, dont il gouvernait en même temps les Eglises qu'il y avait fondées. Il l'aurait rejointe plus tard dans le ciel, en corps et en âme lui aussi, par un privilège que lui aurait mérité le rôle qu'il avait rempli auprès de la mère du Sauveur.

Légendes que tout cela, diront ceux qui ne croient qu'aux documents. Peut-être ! Mais ces légendes sont si convenables, elles s'harmonisent si étroitement et si gracieusement avec l'ensemble des traditions chrétiennes, que, sans les imposer à personne, il est bien permis d'y croire.

* * *

Quand vous récitez une prière indulgenciée, il n'est point permis d'y ajouter ou d'en retrancher quelque chose. Ce point de droit a subi des variantes.

Il y a une vingtaine d'années un Français demandait au cardinal Gotti, alors préfet des Indulgences, si, dans la prière *O bone et dulcissime Jesu*, on devait dire *quod jam ponebat in ore tuo David de te*, ou s'il fallait dire *quod jam ponebat in ore suo David, de te*. La variante était insignifiante et ne changeait nullement le sens littéral de la prière. Aussi le cardinal Gotti tranquillisa-t-il la conscience de ce Français scrupuleux, en lui disant d'adopter la version qu'il voudrait, le sens existant dans l'une comme dans l'autre.

Dans des temps plus rapprochés de nous, on porta aux Indulgences la question de savoir si dans l'oraison *Obsecro te*, que les prêtres récitent après la sainte messe, on pouvait, suivant l'usage espagnol, ajouter au passage *mors tua sit mihi*

quelques paroles déclaratives qui ne changeaient aucunement le sens? Je ne sais d'où dérive cet usage. Dans tous les cas, il est bien plus simple de réciter des prières indulgenciées dans les termes voulus par la sainte Eglise. Ce n'est point à nous, par une dévotion mal entendue, à vouloir en savoir plus que la Congrégation et à prétendre modifier les textes qu'elle nous donne.

En effet, toutes ces prières sont soigneusement étudiées par le Saint-Office. On y examine leur genèse, les modifications voulues par l'usage, les diverses versions que l'on possède. Chaque mot est passé au crible de la théologie la plus sûre et la plus stricte. Quand donc le Saint-Office nous fait réciter une prière à laquelle il a attaché une indulgence, il en a voulu toutes les paroles, fixé tous les points essentiels et il est mal à nous de les modifier. D'autant plus que si certaines additions pourraient à la rigueur se tolérer, il en est d'autres qui ne se justifieraient point aussi aisément. Il est facile de s'égarer en ces sortes de choses. Aussi un décret tout récent du Saint-Office défend-il, sous peine de perdre les indulgences attachées à la prière, d'y faire aucune modification, addition ou retranchement. Et c'est très sage. Cela gênera ceux dont l'imagination est plus fertile que leur théologie n'est riche. En acceptant tout bonnement la prière autorisée de l'Eglise, ils feront un acte d'obéissance qui la rendra plus méritoire.

DON ALESSANDRO.

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	18 septembre.	— Saint-Rémi.
Jeudi,	20	— Saint-Bruno.
Samedi,	22	— Sainte-Anne-des-Plaines.

LE SA

PARMI les

cours d
de m'en
ment où elles pa
les accompagner.
accomplir un pie
Il s'agit de Son I
Westminster et p
dimir Ghika, rep
soutien dévoué de
prince allaient à I
sentants de l'Ital
même, déposer, su
de la bienheureu
patrie écussonnés
teur du diocèse oi
recevoir au seuil
l'humble visitand
culte. Les drapea
ce sanctuaire his
alliés, y prendrai
depuis longtemps
milieu de ses plis
sionnante et symb
tenu à Rome, j'ai

¹ Cette communic
Propagande françai
Elle est peut-être o
de M. Venillot; mai
qui aime la France
beaucoup à nos lect

LE SACRE-CŒUR ET LA FRANCE ¹

D’ENTRE les personnalités qui m’ont fait l’honneur, au cours d’un récent voyage à Rome, de me recevoir et de m’entretenir, il en est deux que j’ai vues au moment où elles partaient pour la France. J’aurais bien voulu les accompagner. Car elles se rendaient dans mon pays pour y accomplir un pieux pèlerinage et y poser un grand acte. — Il s’agit de Son Eminence le cardinal Bourne, archevêque de Westminster et primat d’Angleterre, et de M. le prince Vladimir Ghika, représentant d’une haute famille roumaine et soutien dévoué des catholiques de sa nation. Le cardinal et le prince allaient à Paray-le-Monial. Ils devaient, avec des représentants de l’Italie, de la Belgique, de la Russie, du Japon même, déposer, sur l’autel du Sacré-Coeur, auprès du tombeau de la bienheureuse Marguerite-Marie, des drapeaux de leur patrie écussonnés du Coeur de Jésus. L’évêque d’Autun, pasteur du diocèse où se trouve Paray-le-Monial, s’apprêtait à les recevoir au seuil de ce monastère où Notre-Seigneur apparut à l’humble visitandine et lui donna mission de propager son culte. Les drapeaux nationaux du Sacré-Coeur, apportés dans ce sanctuaire historique par les représentants des peuples alliés, y prendraient place autour du drapeau français qui, depuis longtemps, s’y déploie, l’image divine éclatant au milieu de ses plis. Ce devait être une manifestation impressionnante et symbolique. J’aurais voulu y prendre part. Retenu à Rome, j’ai dû me contenter d’y unir mon âme et d’en

¹ Cette communication, qui nous vient du *Comité catholique de Propagande française à l’étranger*, nous paraît bien intéressante. Elle est peut-être optimiste, comme tout ce qui tombe de la plume de M. Veuillot; mais elle console et elle touche au cœur tous ceux qui aiment la France catholique — la vraie — et à ce titre elle plaira beaucoup à nos lecteurs. — E.-J. A.

recueillir les échos. A mon retour en France, j'ai pu en parler avec quelques-uns de ceux qui en furent les témoins. Elle a laissé dans tous les coeurs une impression profonde et a provoqué chez les catholiques un retentissement lointain.

L'acte est grave, en effet, qui consacre au coeur de Jésus, par la main de pasteurs ou de catholiques autorisés, les peuples alliés pour la défense de la justice et du droit, représentés chacun par son étendard national. C'est une réponse éloquente aux demandes adressées par le Sacré-Coeur, en cette même cité de Paray-le-Monial, à la nation française et, par elle, à tous les peuples du monde. C'est, en même temps, un suppliant appel à ce Divin Coeur, pour qu'il daigne bénir les armes de ces puissances alliées et leur permettre, après la victoire, d'instaurer une civilisation fondée sur Jésus-Christ. Telle est bien la signification de ce geste collectif. Telle est bien l'explication, qu'au nom de tous, en a donnée le cardinal Bourne. Les journaux catholiques de France se sont empressés d'applaudir au discours du primat d'Angleterre et de le faire connaître au pays tout entier. Cette manifestation fera certainement faire un grand pas à la dévotion nationale du Sacré-Coeur.

La France a, sur ce terrain, un rôle à jouer, ou plutôt, un mandat à remplir, que des centaines de milliers de Français veulent remettre en honneur. A Rome même, par des bouches italiennes, il me fut rappelé que ma patrie avait été choisie par le Sacré-Coeur pour inaugurer et propager ce culte social du divin amour. Or, il est remarquable, en ce moment, que tout se passe en France, en dépit de l'indifférence d'un grand nombre et de l'hostilité de quelques-uns, comme si l'heure approchait qui verra cette proclamation. La dévotion nationale du Sacré-Coeur a opéré, dans notre pays, des progrès merveilleux. La manifestation de Paray-le-Monial, à ce point de vue, n'apparaît point comme un acte isolé. Elle s'in-

sère dans une tra-
ficés.

C'est au milieu
hiver 1870-1871,
Sacré-Coeur aux
Une bannière du
ques de décembre
fieux jetèrent d
quelque temps de
pieux laïcs formul
temple national
plus tard, ce laïc
et d'offrandes et
entraîlles du sol.
Sonis et des zou
arboré par des mi
vres et dans nos
que de Montmart
qu'elle fût vrain
Sacré-Coeur — é
notre histoire où
que. Et ainsi le v
représentants du
incompréhensible,
et malheureusement
mie voulut déchir
sacré. Jamais cet
des projets maçon
en textes légaux.
bèrent, tour à tou
imprimait un ca
échappa à toutes l
Dieu veillait !

sère dans une trame brodée de prières, de vœux et de sacrifices.

C'est au milieu des douleurs de l'autre guerre, en plein hiver 1870-1871, que cette dévotion nationale, unissant le Sacré-Coeur aux symboles de la patrie, prit son premier essor. Une bannière du Coeur de Jésus brilla sur ces combats héroïques de décembre, où le général de Sonis et les zouaves pontificaux jetèrent dans la défaite un pur rayon de gloire. A quelque temps de là, dans une modeste cellule de jésuite, un pieux laïc formulait, au nom de la France, le vœu d'élever un temple national au Sacré-Coeur de Jésus. Quelques années plus tard, ce laïc ignoré avait suscité des millions d'adhésions et d'offrandes et la basilique de Montmartre jaillissait des entrailles du sol. Quelques années encore, et la bannière de de Sonis et des zouaves devenait ce drapeau du Sacré-Coeur, arboré par des milliers de catholiques et déployé dans nos oeuvres et dans nos sanctuaires. La construction de cette basilique de Montmartre — comme si la Providence avait voulu qu'elle fût vraiment la réponse de la France aux désirs du Sacré-Coeur — était décidée à l'un des rares moments de notre histoire où le peuple ait nommé un Parlement catholique. Et ainsi le vœu des fidèles fut légalement ratifié par les représentants du pays. Phénomène extraordinaire et presque incompréhensible, à maintes reprises, après le retour offensif et malheureusement vainqueur des anticléricaux, la secte ennemie voulut déchirer la loi qui sanctionnait l'érection du temple sacré. Jamais cette volonté impie ne put aboutir. La plupart des projets maçonniques se traduirent les uns après les autres, en textes légaux. La plupart des libertés religieuses succombèrent, tour à tour, sous la faux parlementaire. La loi qui imprimait un caractère national à l'église du Sacré-Coeur échappa à toutes les embûches et triompha de tous les assauts. Dieu veillait !

Et le drapeau du Sacré-Coeur ? Il fut pourchassé comme illégal et presque rebelle. Il fut critiqué, par certains catholiques même, comme inopportun et provoquant. Il continuait de se déployer. Bien plus, il sembla conquérir autant d'adhésions qu'il recevait d'injures. A la veille de la guerre, il était l'un des plus précieux symboles de nos prières et de nos espérances patriotiques. Et aujourd'hui ? Aujourd'hui, l'on ne peut encore révéler toutes les merveilles qui s'opèrent à Montmartre et à Paray-le-Monial. On ne peut publier tous les progrès accomplis par le drapeau du Sacré-Coeur. Il me suffira de noter que jamais peut-être on ne vit un effort et un concours de prières et d'immolations aussi splendides, aussi étendus, que ceux dont la dévotion au Sacré-Coeur est chez nous le foyer. Il me suffira d'indiquer aussi que le drapeau du Sacré-Coeur atteint maintenant, parmi nos soldats, une popularité dont les plus ambitieux optimistes ne se faisaient naguère aucune idée. Tout semble prêt pour son prochain triomphe.

Voilà, enfin, qu'il gagne, à son signe sacré, les peuples amis de la France. La vieille nation catholique, encore amarrée par les restes de son épreuve anticléricale, entreprend déjà, de par le monde, l'apostolat qui lui fut confié par le Sacré-Coeur de Jésus. Ce drapeau français du Sacré-Coeur, hier encore inconnu et presque décrié, groupe autour de lui, dans le sanctuaire même où il fut demandé par Notre-Seigneur, tout un faisceau d'autres étendards armoriés à son exemple. Dans les armées d'Angleterre, de Belgique, d'Italie, le mouvement gagne de proche en proche, et, parmi nos alliés, beaucoup de soldats, certains chefs même, et de grands chefs, honorent l'image divine au sein des couleurs nationales. Un tel mouvement apparaît — à qui sait voir je ne dis pas en dévot mais simplement en observateur impartial — comme si logiquement éclos de tout un passé d'efforts, de supplications et de

sacrifices, qu'on ne il porte tout un av.

Et c'est là l'une coup sûr, nul n'a l'rieux desseins prévoir définir dans le la folie de prétend dans l'avenir. Mais nale au Sacré-Coeur telle clarté, l'Eglise dations, accompli de l'existence d'un pla et glorieux est peut-Seigneur a demandé voyant de nos yeux encore aujourd'hui, veut-on que nous n

Août 1917.

LE PEL

Le dimanche, 16 Sept-Douleurs, aura cimetière de la Côte liques de Montréal & commencera, au cim Il y aura allocution

Nos confrères, M chaire et inviter, a siens à se porter en pour nos morts.

sacrifices, qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'à son tour il porte tout un avenir de triomphes religieux.

Et c'est là l'une des causes profondes de nos espérances. A coup sûr, nul n'a le droit de se faire l'interprète des mystérieux desseins providentiels, qu'il est déjà téméraire de vouloir définir dans le passé et qu'il serait présomptueux jusqu'à la folie de prétendre expliquer dans le présent ou augurer dans l'avenir. Mais enfin, sur ce terrain de la dévotion nationale au Sacré-Coeur, le travail surnaturel apparaît avec une telle clarté, l'Eglise elle-même a formulé de telles recommandations, accompli de si grands actes, qu'on est fondé à croire à l'existence d'un plan divin, dont le dénouement régénérateur et glorieux est peut-être proche. Et, sachant la part que Notre-Seigneur a demandée à notre patrie dans cet immense travail, voyant de nos yeux les efforts qu'elle a réalisés, qu'elle réalise encore aujourd'hui, pour répondre aux appels divins, comment veut-on que nous ne soyons pas soulevés d'espérance !...

Août 1917.

FRANÇOIS VEUILLOT.

LE PELERINAGE AU CIMETIERE

Le dimanche, 16 septembre, en la fête de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, aura lieu, comme d'habitude tous les ans, au cimetière de la Côte-des-Neiges, le pieux pèlerinage des catholiques de Montréal aux tombeaux de leurs morts. La cérémonie commencera, au cimetière, à 3 heures précises de l'après-midi. Il y aura allocution en français et en anglais.

Nos confrères, MM. les curés, voudront bien l'annoncer en chaire et inviter, au nom de Mgr l'archevêque, leurs paroissiens à se porter en foule à ce rendez-vous pieux de la prière pour nos morts.

Communication officielle.

ALLONS LES JEUNES !



T l'oeuvre de la Sainte-Enfance, on n'en entend plus parler ! Nos jeunes seraient-ils donc découragés après leur bel enthousiasme !

Découragés ! Ah ! mais, on voit bien que vous ne les connaissez pas... Si la Sainte-Enfance a été muette pendant deux mois, cela s'explique : ses associés étaient en vacances. Après dix mois d'études et aussi de zèle pour le rachat des petits Chinois, ils prenaient un repos bien mérité... Il y en a qui se reposent pour moins que cela. Et puis, tout en se reposant, plusieurs faisaient du bon travail au grand profit de l'oeuvre de la Sainte-Enfance ; ils en ont parlé et parlé encore à leurs petits amis, ils ont enrôlé de nouvelles et précieuses recrues, même leurs parents.

Mais, voilà septembre qui arrive avec ses classes. Et les jeunes gars nous reviennent roses et frais, tout débordants d'énergie et de santé... et prêts à tous les dévouements. Les organisateurs et les apôtres de la Sainte-Enfance, toujours aux aguets afin de faire le plus de bien possible, se proposent d'utiliser ces précieuses énergies accumulées pendant les vacances ; aussi se préparent-ils à prendre d'assaut tous les collèges et les écoles des villes et des villages pour y recruter des associés à l'Œuvre. " Dans chaque classe, il faut que tous, du plus grand au plus petit, s'inscrivent dans la grande armée des petits sauveurs d'âmes ! "

C'est là le mot d'ordre. Et, pour encourager les ardents, et stimuler les autres, nos petites *Soeurs missionnaires canadiennes*, qui s'occupent si activement de l'oeuvre de la Sainte-Enfance dans le diocèse de Montréal, ont publié un joli souvenir d'enrôlement.

Toute l'histoire de cette oeuvre admirable et son but élevé sont résumés sur ce petit souvenir que chaque associé conser-

vera précieusement voyons la patronne que vingt-cinq milliers ces termes : *Sainte pauvres petits enfants* de petits anges, les nois baptisés et sau prient pour leurs au serve bons, obéissant gauche, d'autres ang fondateur de la Sai n'est pas un étrange gravées les armes de zèle et la bonté ont su ce sublime et puissant des petits infidèles.

Enfin, tout au bas Chinois. On les recor petits enfants sont à tendus vers un immen dans les flots de l'o donc ? Avec ce grand Des religieuses canad à leurs parents, à leur pondant ainsi sans he pel du bon Dieu. Ne donc, toi aussi, me d bateau abordera bien front pour continuer leurs années. Ce qu' ont des aumônes asse de riz qui les empêch ont été reçus et les

vera précieusement. Au sommet de l'image-souvenir, nous voyons la patronne aimée des petits associés, la Sainte Vierge que vingt-cinq millions d'enfants invoquent chaque jour en ces termes : *Sainte Vierge Marie, priez pour nous et pour les pauvres petits enfants infidèles*. Autour de la Vierge voltigent de petits anges, les anges gardiens sans doute des petits Chinois baptisés et sauvés par les soins de la Sainte-Enfance. Ils prient pour leurs amis et bienfaiteurs afin que Dieu les conserve bons, obéissants, purs et toujours charitables. Plus bas, à gauche, d'autres anges entourent, joyeux et reconnaissants, le fondateur de la Sainte-Enfance, Mgr de Forbin-Janson, qui n'est pas un étranger pour nous. A droite, vers le milieu, sont gravées les armes de Sa Grandeur Mgr de Montréal, dont le zèle et la bonté ont su stimuler parmi les enfants de son diocèse ce sublime et puissant moyen de formation : l'Œuvre du rachat des petits infidèles.

Enfin, tout au bas de l'image, se voit une troupe de petits Chinois. On les reconnaît à leur longue tresse de cheveux. Ces petits enfants sont à genoux ou debout, les regards et les mains tendus vers un immense navire qui s'avance à toute vapeur, fendant les flots de l'océan Pacifique. Mais, qui attendent-ils donc ? Avec ce grand navire leur vient l'espérance, le salut. Des religieuses canadiennes, après un touchant et dernier adieu à leurs parents, à leurs frères, à leurs soeurs, sont parties, répondant ainsi sans hésiter, le coeur bien ému cependant, à l'appel du bon Dieu. Notre-Seigneur leur avait dit un jour : *Va donc, toi aussi, me donner des petites âmes en Chine...* Le bateau abordera bientôt, et nos Soeurs du Canada en descendront pour continuer un apostolat que Dieu bénit depuis plusieurs années. Ce qu'ils attendent encore, ces petits Chinois, ce sont des aumônes assez abondantes pour leur assurer la poignée de riz qui les empêchera de mourir, soutiendra les crèches où ils ont été reçus et les missionnaires qui vivent au milieu d'eux

pour les former. A droite de l'image-souvenir, une vieille Chinoise, au service des Soeurs, apporte dans de larges paniers les petits, trouvés dans les ruelles, les fossés ou les bois. Et toutes ces oeuvres, si importantes, puisqu'il s'agit du salut des âmes, vivent, se développent... grâce à un sou par mois donné par des millions de petits enfants !

Allons, petits Canadiens, n'est-ce pas que cette image vous dit quelque chose au coeur ? Regardez-la bien, tournez-la sur tous les sens, vous y trouverez encore bien d'autres idées. Puis, tous, sans exception, enrôlez-vous dans cette Œuvre si apostolique de la Sainte-Enfance. Dieu le veut. Vos parents en seront heureux, surtout si la petite aumône qu'on vous demande, au lieu d'être prise dans la bourse de papa, est le fruit de votre travail ou la récompense de vos sacrifices. Il faut que cette année, si pénible pour les missions privées qu'elles sont des aumônes de France, soit pour le Canada une année de générosité. A vous, les jeunes, de vous organiser, à vous de faire tomber bien drus dans la caisse de la Sainte-Enfance les sous que vous seriez tentés d'employer à vous procurer quelques friandises. Que partout on se mette à l'oeuvre et de suite afin de travailler à l'établissement du règne de Dieu. Les jeunes, en avant !

Bulletin paroissial de l'Immaculée-Conception.

Septembre 1917.

LE NOUVEAU CHANCELIER D'ALLEMAGNE

Le chancelier Michaëlis, raconte un journal de Paris (14 août), est d'un piétisme intransigeant. Il est connu dans les milieux protestants par ses travaux d'apologétique érudite destinés à attaquer les dogmes de l'Eglise catholique. Cette ardeur anticatholique lui a valu la protection de l'impératrice

dont on
née et l

Parmi
du nouv
ministre
laborati
de Lœve
ques, qu
tact avec
qu'il per
sentants

L'élév
a provoc
roi lui a
fut enst
aurait d
Il y aur
courrier

Par dé
été nomr

M. l'ab
ment de
M. l'ab

M. l'ab
M. l'ab
M. l'ab
Montréal
M. l'al
Thérèse;
M. l'ab
Thérèse;

dont on connaît la ferveur luthérienne, l'intolérance passionnée et l'étroitesse d'esprit.

Parmi les députés du *Centre*, il règne quelque gêne à l'égard du nouveau chancelier. On se demande comment le nouveau ministre, M. Spahn, chef du *Centre*, a pu se décider à une collaboration avec lui. Mais l'homme le plus gêné est le prince de Læwenstein connu par ses sentiments ardemment catholiques, que les affaires de l'Etat mettent constamment en contact avec le chancelier. Il est certain que celui-ci écarte autant qu'il peut les catholiques et évite tout rapport avec les représentants du Vatican.

L'élévation au poste de chancelier d'un apologiste luthérien a provoqué du mécontentement en Bavière. L'audience que le roi lui a accordée n'a pas dépassé trente minutes. Michaëlis fut ensuite retenu à déjeuner. A l'issue du repas, la reine aurait dit : " Ce piétiste prussien ne m'est pas sympathique. " Il y aurait eu à la suite de cette entrevue un échange actif de courriers spéciaux entre les cours de Vienne, Munich et Dresde.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé Armand Paiement, curé de Saint-Benoît, en remplacement de M. l'abbé J.-O. Guimond qui se retire du saint ministère ;
M. l'abbé Joseph Verschelden, curé de Sainte-Clotilde à Montréal ;

M. l'abbé Roméo Caillé, chargé de la desserte des Chinois ;
M. l'abbé Armand Perrier, professeur au Collège de Montréal ;
M. l'abbé Charles-Edouard Ouellette, professeur au Collège de Montréal ;

M. l'abbé Xiste Charlebois, professeur au Collège de Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé Arthur Desjardins, professeur au Collège de Sainte-Thérèse ;

M. l'abbé Edmond Labelle, professeur au Collège de Sainte-Thérèse;

M. l'abbé Donat Lussier, professeur au Collège de Sainte-Thérèse;

M. l'abbé Emile Léonard, professeur au Collège de Sainte-Thérèse;

M. l'abbé Emile Lefebvre, professeur au Collège de Sainte-Thérèse;

M. l'abbé Charles-Edouard Desmarais, professeur au Collège de l'Assomption;

M. l'abbé Orphée Thouin, professeur au Collège de l'Assomption;

M. l'abbé Romain Boulé, professeur au Collège de Saint-Jean;

M. l'abbé Andronic McNabb, professeur au Collège de Saint-Jean;

M. l'abbé Placide Valois, professeur au Collège de Saint-Jean;

M. l'abbé Alexandre Bélanger, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier;

M. l'abbé Paul-Emile Gauthier, professeur à l'Ecole Normale Jacques-Cartier;

M. l'abbé Joseph-Alphée Ouellet, vicaire à Varennes ;

M. l'abbé Joseph-Alphonse Lefebvre, vicaire à Saint-Zotique ;

M. l'abbé Narcisse Poulin, vicaire à Saint-Jean-Baptiste ;

M. l'abbé Joseph-Napoléon Labrosse, vicaire à Verdun ;

M. l'abbé Frédéric-Michel Elliott, vicaire à Saint-Michel, Montréal;

M. l'abbé Victor Robert, vicaire à Saint-Henri ;

M. l'abbé François Dubois, vicaire à Saint-Anselme;

M. l'abbé Charles Beaudin, vicaire à Saint-Stanislas;

M. l'abbé Henri Brien, vicaire à Sainte-Anne-de-Bellevue;

M. l'abbé Eugène Desmarais, vicaire à Saint-Pierre-Claver;

M. l'abbé Arthur Paiement, vicaire à Sainte-Clotilde;

M. l'abbé Valérien Pelletier, vicaire à Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours ;

M. l'abbé Honoré Roy, vicaire à Boucherville;

M. l'abbé Joseph Gaudette, vicaire à Saint-Rédempteur;

M. l'abbé Georges Champoux, vicaire à Notre-Dame-Auxiliairice, Saint-Jean;

M. l'abbé Olaus Plante, vicaire à Saint-Edouard, Montréal;

M. l'abbé Téléphore Grenier, vicaire à Sainte-Cunégonde;

M. l'abbé William Lacourse, vicaire à Saint-Edouard, Montréal;

M. l'abbé Daniel Charbonneau, vicaire à Terrebonne ;

M. l'abbé Hector Girard, vicaire à Sainte-Cécile ; ;

M. l'abbé Joseph Bélisle, vicaire à Contrecoeur;

M. l'abbé Joseph-Alphonse Boldue, vicaire à Sainte-Adèle ;

M. l'abbé Alphonse Vermette, vicaire à Notre-Dame-des-Victoires;

M. l'abbé Thomas Händfield, vicaire à Notre-Dame-des-Neiges;

M. l'abbé Edgar Gaudry, vicaire à Saint-Philippe;

M. l'abbé John O'Rourke, vicaire à Saint-Patrice.